



RECRUTEMENT

- 20 Aide Conducteurs
- 30 Agents manœuvres

DATE ET LIEUX DU CONCOURS :

Le concours aura lieu le **samedi 10 mai 2025 dès 7h30** précises dans les centres d'examen suivants :

Douala : Siège IMEFAC face Centre médical CAMRAIL à Bassa,

Yaoundé : Ecole publique d'Etoa-Meki,

Ngaoundéré : Enieg bilingue.

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Pièces à fournir lors de l'inscription en ligne (Sous format PDF ou JPEG)

1. Une photocopie certifiée conforme du diplôme requis datant de moins de trois (03) mois ;
 2. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
 3. Une photocopie certifiée de la carte nationale d'identité ;
 4. Un curriculum vitae portant l'adresse complète / numéro de téléphone du candidat ;
 5. Un reçu de versement de la somme de **20 000 franc CFA (Vingt mille francs CFA). Cette somme représente 50% du coût total de 40 000 (Quarante Mille FCFA) dont la partie restante est subventionnée par CAMRAIL ;**
- Numéro de Compte Afriland First Bank : CM 21 1000 5000 2007 3640 6100111,
 - Titulaire du compte : Institut de Formation Professionnelle aux métiers ferroviaires en Afrique centrale.

N.B : Les frais de concours sont non remboursables.



COMMUNIQUE

Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie la société CAMRAIL à l'Institut de Formation Professionnelle aux métiers ferroviaires en Afrique centrale, IMEFAC, pour la formation de jeunes Camerounais aux métiers ferroviaires de base,

Les Directeurs Généraux de CAMRAIL et de l'IMEFAC, annoncent le lancement conjoint d'un concours pour le recrutement de vingt **(20) aide-Conducteurs et de trente (30) Agents manœuvres** selon le calendrier et les modalités pratiques suivantes :

L'inscription au concours se fait à l'une des adresses suivantes :
www.imefac.org ou www.camrail.cm au plus tard **le 27 avril 2025.**

Peuvent faire acte de candidature, les personnes remplissant les conditions ci-après :
Aide- Conducteur : Agé de 20 à 25 ans révolus à la date du concours et titulaire d'un GCE-AL ou d'un Baccalauréat scientifique ou technique (C, E, F1, F2, F3, BT MA) ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Agent manœuvres : Agé de 20 à 25 ans révolus à la date du concours et titulaire d'un Baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Le Directeur de l'IMEFAC

Le Directeur Général de CAMRAIL

ETAPES DU CONCOURS

Le concours se déroulera en trois étapes :

- Les épreuves écrites,
- Les visites médicales d'aptitude,
- Les tests psychotechniques.

LES EPREUVES ECRITES

Les épreuves porteront sur les matières ci-après :

Métier	Matières	Note éliminatoire
Agent manœuvres	- Etude de texte,	08/20
Aide Conducteur	- Culture générale	
	- Mathématiques	

Les candidats se présenteront 30 minutes avant l'heure de la première épreuve devant les salles d'examen munis de la Carte Nationale d'Identité et du récépissé de dépôt du dossier. Ils ne devront avoir sur eux ni papier, ni document.

Les feuilles de composition et de brouillon leur seront remis en salle.

La moyenne d'admissibilité à l'issue des épreuves écrites est supérieure ou égale à 12/20 et sans note éliminatoire.

LES VISITES MEDICALES D'APTITUDE ET LES TESTS PSYCHOTECHNIQUES,

Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites seront convoqués pour passer les visites médicales d'aptitude et les tests psychotechniques.

Les résultats des admissibilités, les résultats définitifs du concours et la date de démarrage de la formation seront diffusés sur les sites www.imefac.org et www.camrail.cm

Les candidats déclarés définitivement admis devront s'inscrire à l'Institut de Formation Professionnelle aux métiers ferroviaires en Afrique centrale (IMEFAC) à Douala moyennant paiement des frais de formation qui seront communiqués ultérieurement et dont la moitié sera prise en charge par CAMRAIL.